



# DECLARATION LIMINAIRE

## CAP du 4 mai 2023

Madame la sous directrice

C'est dans un climat social difficile voir délétère que nous connaissons tous que nous nous réunissons ce jour pour valider notamment des titularisations de nos nouveaux collègues greffiers.

Tout d'abord, nous leur souhaitons une pleine réussite dans ces fonctions, en espérant qu'ils n'aient pas qu'une seule hâte : quitter le navire qui prend l'eau de toute part.

Il est fort regrettable de voir que certaines juridictions reviennent souvent lorsqu'il s'agit de demande de prolongation ou de non titularisation. Certes, vous allez nous dire que ce sont de grandes juridictions. Pourtant d'autres existent et nous n'avons aucune difficulté ou alors est à dire qu'une sélection de collègues aurait été faite spécialement pour ces juridictions !!

Nos collègues sont souvent affectés dans des services en souffrance, parfois livrés à eux-mêmes puisque les postes sont vacants depuis trop longtemps. On ne peut leur demander d'être aussi opérationnel qu'un collègue qui a de l'ancienneté. Nous avons tous appris, il conviendrait qu'un peu d'indulgence laisse place à tout ce mépris.

Que dire des collègues qui apprennent qu'une prolongation a été demandée par l'ENG qui n'a pas eu le courage de leur dire ! C'est lorsque nous les avisons qu'ils le découvrent ! Quel courage pour ces certains maîtres de stages !

Que dire des collègues qui n'ont jamais rencontré leur maître de stages mais lesquels demandent une prolongation !

Que dire, que dire si ce n'est notre stupéfaction face à ce mode de gestion des ressources humaines, alors peut être ressources ; humaines certainement pas !

On l'aura compris, il faut du courage pour rester greffier.

Et comme l'on évoque les greffiers, nous avons noté qu'une réunion métiers de greffe aura lieu le 16 Mai pour que soit évoquée l'évolution indemnitaire qui est censée avoir comme date de prise en compte le 1<sup>er</sup> octobre 2023. C'est vrai qu'avec

l'augmentation du point d'indice du SMIC à 361 et qu'il est proposé aux greffiers un pied de grille à 363, tous nos collègues ne sauront quoi faire de cet amas d'argent aussi important !! C'est juste se moquer et mépriser un peu plus les greffiers.

Alors peut-être devons-nous avoir à l'esprit cette phrase : " C'est normal ! Les pauvres, c'est fait pour être très pauvres, et les riches, très riches ! Voilà ! ». La célèbre réplique de Don Salluste dans le film « la folie des grandeurs » résume parfaitement l'état d'esprit du Gouvernement vis-à-vis de notre Ministère.

Mais les greffiers ne peuvent plus se contenter d'attendre et de voir passer le train pour les autres corps de métiers. Chacun doit s'y retrouver.

On l'aura compris, le judiciaire n'est pas la priorité du Gouvernement, et la Justice, fonction régaliennne de l'État, se trouve réduite à une variable d'ajustement budgétaire.

Aujourd'hui, les greffiers veulent une grille indiciaire digne de ce nom, une véritable reconnaissance qui passe par une évolution de carrière.

Nous connaissons tous le taux d'inflation, ne laissez pas les greffiers sur le carreau !

Un dernier point la situation de nos collègues en Outre Mer et notamment à Mamoudzou qui rencontrent des conditions de travail très difficiles et principalement en ce moment avec les blocages. Nous tenons à saluer tout le professionnalisme de nos collègues de par leurs conditions de travail.

Les élus FO justice